

Bulletin d'information de Pluduno



La vie municipale

N° 208
NOVEMBRE 2013

Imprimeur gérant : Michel Raffray
Rédaction : administration Mairie de Pluduno

La rentrée est déjà derrière nous.

L'arrière saison est chaude en température mais également sur le point des travaux. Après une courte pause au mois d'août, les effacements des réseaux électriques et téléphoniques ont repris sur les rues St Roch et Julien Coupé. Ils ont été finalisés dans la rue du Val et ont commencé autour de la Millière ainsi que sur le secteur de la Flouriaïs.

Nous essayons de mettre tout en œuvre pour éviter les désagréments liés aux travaux (routes barrées, tranchées, gênes occasionnées chez les particuliers...). C'est une étape longue et fastidieuse qui a engendré un retard sur le planning d'aménagement de la rue Julien Coupé et également le décalage du programme voirie 2013.

Pour ce qui est de la station d'épuration, cela avance très bien. La date de livraison prévue pour le mois d'avril sera sans doute avancée, ce qui nous permettra de nettoyer les lagunes pour le printemps et profiter de la période d'épandage des boues.

Enfin, le programme de Breizh Bocage sur la commune a commencé le lundi 14 octobre.

Ce programme est subventionné par le Conseil Général et basé sur le volontariat. Cela va concerner environ 10 kms de haies bocagères.

Je remercie tous ceux qui ont intégré ce programme et qui contribuent à l'amélioration de notre environnement.

Sébastien CHESNAIS
Adjoint à la voirie

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2013

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Brigitte ROUSSEAU, Roland ARNOLD, Sébastien CHESNAIS, Catherine HEREL, Jean-Claude HESRY, Claudine MICLO, Christiane ONEN, Elisabeth THOMAS, Philippe LE JOLY, Anne-Elisabeth SALMON, Nathalie COLLIN, Christèle AMIARD, Jean-Loup LECLERC, Maxime LEBORGNE, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Irène BACHELOT

Etait absent : Bernard CHRETIEN

Secrétaire de séance : Christiane ONEN

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2013 est adopté à l'unanimité.

ACQUISITION TERRAIN RUE SAINT ROCH APPARTENANT A JOSEPH ALLAIN

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées section ZD n°44, n°45 (partie) et section AB n°84 (partie), d'une superficie totale d'environ 3 hectares et de mandater le cabinet Moisan-Meister, géomètre, pour réaliser le bornage du terrain.

Les frais liés à cette acquisition seront pris en charge par la Commune.

CABINET KINESITHERAPIE ET INFIRMIER—VENTE TERRAIN A M. SOURCEAU

Michel RAFFRAY, Maire, informe le Conseil Municipal du projet d'Olivier Sourceau pour la construction d'un bâtiment regroupant un cabinet de kinésithérapie et un cabinet infirmier.

Ce projet se situe sur un terrain communal rue Julien Coupé (site de l'ancien garage automobile).

Le Conseil Municipal accepte de vendre une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 367, située rue Julien Coupé, à M. Olivier Sourceau pour la construction d'un cabinet de kinésithérapie et cabinet infirmier.

Les frais de bornage et autres frais annexes seront à la charge de l'acquéreur.

Discussion sur les besoins en stationnement autour de la boulangerie et du futur cabinet de kinésithérapie.

CURAGE DES LAGUNES—ETUDE DE FAISABILITE ET FINALISATION DU PLAN D'EPANDAGE

Le Conseil Municipal accepte le devis de la Société VALBE pour un montant de base de 2 837,00 € H.T. (3 035,99 € TTC) correspondant à l'étude de faisabilité et la finalisation du plan d'épandage, ainsi que les prestations complémentaires suivantes :

-Phase de prospection agricole à prévoir dans l'hypothèse où les capacités d'accueil ne seraient pas suffisantes sur les 3 exploitations agricoles de l'étude de faisabilité - Forfait par tranche de 5 ha = 385,00 € H.T.

-Analyse complète des sols = 170,00 € H.T.

AMENAGEMENT CHEMIN PIETONNIER LA MILLIERE - LA VILLE PELERIN

Sébastien CHESNAIS, Adjoint, rappelle le projet d'aménagement d'un chemin piétonnier allant de « La Ville Pèlerin » à « La Millière ».

Il présente l'estimatif des travaux préparé par le service technique de la Communauté de Communes Plancoët-Plélan.

Le Conseil Municipal décide de réaliser un aménagement simple de ce chemin en finition sable et l'installation de quelques poteaux sur la tranche allant de « La Millière » à l'entrée de « La Combe » et de marquage au sol sur la tranche allant jusqu'au carrefour de « La Ville Pèlerin » et décide de faire réaliser ces travaux par le service technique communal (travaux en régie).



DEPLACEMENT POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE RUE DE LA SCIERIE

Sébastien CHESNAIS, Adjoint, informe que les riverains de la rue de la Scierie se plaignent du poste de transformation électrique nouvellement installé (en remplacement du poste de la rue Julien Coupé).

Considérant le volume important de ce poste et la gêne visuelle occasionnée, un devis de déplacement près de l'atelier du service technique communal a été demandé à l'entreprise ALLEZ, travaux estimés à 45 434,59 € H.T., dont 32 184,39 € à la charge de la Commune.

Considérant ce coût trop élevé, le Conseil Municipal décide de ne pas accepter ce devis et réfléchit à une autre solution.

PROJET DESSERTE ASSAINISSEMENT COLLECTIF SECTEUR LA MILLIERE / LE FRECHET / LE JANNAY

Michel RAFFRAY, Maire, rappelle les projets de commerces sur le secteur de la zone de la Millière II.

Le réseau d'assainissement collectif étant présent à proximité (secteur de « La Grosserais »), il propose d'étudier la possibilité de raccorder ces 2 bâtiments à ce réseau et d'en profiter pour étendre cette possibilité au secteur des lieux-dits « La Millière », « Le Fréchet » et « Le Jannay ».

Le Conseil Municipal décide de procéder à la modification du zonage d'assainissement de la commune et décide de réaliser une étude de faisabilité pour la desserte en assainissement collectif du secteur « La Millière/Le Fréchet/Le Jannay ».

CONVENTION D'UTILISATION DU FOYER DES JEUNES PAR L'ASSOCIATION VAL D'ARGUENON FOOTBALL

Loïc REVEL, Adjoint chargé des Sports, rappelle la demande faite par l'association Val d'Arguenon Football souhaitant mettre en place un lieu convivial de rencontre et d'échanges pour ses adhérents et sollicitant donc l'utilisation du local du Foyer des jeunes.

Le Conseil Municipal accepte que l'association Val d'Arguenon Football utilise le Foyer des jeunes pour y créer un espace convivial de rencontre et d'échanges pour ses adhérents. Cette utilisation est gratuite et n'est pas exclusive à cette association, elle peut également profiter aux autres associations sportives communales,

Si l'association du Foyer des Jeunes redémarre, celle-ci sera prioritaire pour réintégrer le local.

VAISSELLE SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal décide d'acquérir de la vaisselle supplémentaire pour la salle polyvalente et accepte l'offre faite par la société HENRI JULIEN pour un montant de 1 289,30 € H.T. (1 542,00 € TTC).

De plus, le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs de remboursement des articles de vaisselle cassés/manquants lors des locations de la salle polyvalente afin d'être en conformité avec les tarifs actuels d'acquisition de vaisselle.



DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR VENTE DE LEGUMES PRES DE LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. Frédéric REYMOND de Saint-Cast-Le-Guildo souhaitant s'installer sur le terrain près de la boulangerie rue Julien Coupé le dimanche matin pour vendre des légumes bios et locaux.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Frédéric REYMOND à s'installer près de la boulangerie rue Julien Coupé pour de la vente de légumes le dimanche matin et fixe le droit de place correspondant à 5 euros mensuels.



QUESTIONS DIVERSES

- Utilisation salle polyvalente/espace culturel :
Brigitte ROUSSEAU informe que les salles sont très convoitées par les associations pour leurs activités du soir (Gym Pilates, Tai Chi, danses,...). La salle de l'espace culturel sera donc utilisée afin de répondre aux demandes de toutes les associations. Il est rappelé que cette salle restera tout de même libre plusieurs soirs par semaine pour les éventuelles réunions d'associations.

Il est prévu que l'Association Arguenon Informatique utilise le local de l'ex Cybercommune pour ses cours. Or, après réflexion, Brigitte ROUSSEAU propose de les installer dans l'ancienne bibliothèque (près de la mairie) afin de conserver l'espace cyber pour des expositions ou une éventuelle extension de la bibliothèque.

- Distribution du Bulletin Municipal :
Toujours des soucis de distribution tardive dans certains secteurs de la commune malgré plusieurs réclamations auprès de la Poste.

- Salle polyvalente/salle omnisports :
Roland ARNOLD rappelle les problèmes d'effraction à la salle polyvalente. Des solutions de surveillance sont en cours d'étude (alarme, vidéo surveillance, badges d'ouverture,...).

Restaurant Scolaire

La restauration scolaire est un service que la municipalité offre aux familles, qui n'est en aucun cas obligatoire.

La commission, composée des cuisinières, de parents délégués, des agents de service, des directeurs d'école, d'élus, se réunit une fois par trimestre afin d'élaborer les menus.

Le but est d'apporter aux enfants une nourriture équilibrée qui puisse couvrir leurs besoins en vitamines, en énergie, etc...

Elle souhaite inciter les enfants à découvrir de nouvelles saveurs, à goûter. Toujours soucieux de l'équilibre alimentaire et de la qualité des produits, les repas sont mitonnés par Pascaline et Nadine avec des produits frais : viande, poisson, œufs, légumes, fruits, laitages (locaux et/ou bio), loin des recettes industrielles et des grandes cuisines centrales.

De la purée faite avec de « vraies » pommes de terre, de la soupe avec des légumes frais, des omelettes avec des œufs frais, des entremets, des gâteaux « fait maison » et la liste serait trop longue de tout vous énumérer.

Ces repas sont confectionnés dans une structure titulaire de l'Agrément Communautaire Européen qui valide le fonctionnement de la cuisine centrale mais surtout, le respect de normes réglementaires d'hygiène.

Des contrôles sanitaires sont régulièrement effectués par les services départementaux du LDA22 (Laboratoire d'hygiène alimentaire).

Une volonté d'offrir des repas de qualité aux enfants et adultes qui le souhaitent.

Mais une chose est sûre : C'est bon pour les papilles, c'est bon pour la santé.

La Commission « Menu »

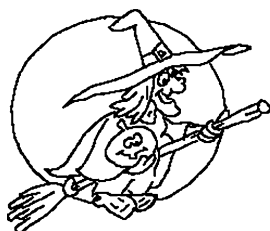
Bibliothèque

Les sorcières sont revenues à la bibliothèque...

Elles seront là jusqu'au 2 novembre.

Venez nombreux découvrir l'univers magique des sorcières.

Le mercredi 30 octobre à 15 heures est organisée « L'Heure du conte » sur le thème des sorcières.



Élagage

Il existe une réglementation relative au respect des distances pour planter des arbres ou des haies.

Ensuite, lors de la pousse des arbres et des végétaux, il faut élaguer pour assurer leur entretien régulier et sécuriser les infrastructures, le voisinage et les usagers des alentours.

Obligations d'entretien et d'élagage :

-Tout propriétaire est tenu de couper lui-même les branches qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice ou sur la voie publique.

-Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais il a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre.

-Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

-L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

-Pour les branches débordant sur la voie publique, si l'élagage n'est pas réalisé par le propriétaire, la Mairie pourrait être contrainte de faire appel à une entreprise. Dans ce cas, la facture sera à la charge du propriétaire.



Attention :

Vos plantations peuvent occasionner des troubles anormaux sur les terrains des voisins et ces derniers sont en droit d'exiger de faire cesser ces troubles et, de plus, de demander des indemnités pour les préjudices subis, même dans le cas où vous aurez respecté les distances de plantation.

Peuvent être considérés comme troubles anormaux et excessifs :

-Les racines d'arbres qui détériorent les revêtements de sol du voisin ou son chemin d'accès,

-Les feuilles qui provoquent des nuisances : gouttières, canalisations bouchées,

-Les pertes continues d'ensoleillement tout au long de l'année causées par des arbres persistants.

Culture et Loisirs

Manifestations passées :

-Rentrée pour tous les ateliers après le forum et la porte ouverte dans nos locaux où nos animateurs bénévoles se sont retrouvés pour les inscriptions autour d'un petit repas galettes et crêpes, et d'animations.

-Un grand merci à l'atelier Art Floral pour le décor floral et potager dans le jardin du presbytère lors de la « Ronde des soupes » avec l'association « Vers le Jardin » et le Comité de Jumelage.

-Très beau concert le 12 octobre au profit d' « Hospice Africa » (soins palliatifs en Afrique) avec un petit tour du monde par « La Rose des Vents » et les pays anglo-saxons et la Bretagne par la chorale « L'Éveil » de Lamballe.

Manifestations à venir :

-17 novembre : Salon du livre avec une exposition de l'atelier « Travaux manuels et Patchwork ».



- 7 décembre : Soirée bretonne
- 14 décembre : Concert de Noël
- 18 et 19 janvier : Pantomime - Théâtre anglais
- 27 janvier : Assemblée générale de l'association

Anciens combattants - FNACA

-Notre loto aura lieu le samedi 9 novembre 2013 comme décidé en assemblée générale.

Nous ferons la mise en place dans les salles le vendredi 8 novembre à partir de 14 heures et naturellement, nous comptons sur les volontaires habituels pour l'installation et le bon déroulement de cette activité.

-Commémoration du 11 novembre (fin des hostilités de la Guerre 14-18)

Rendez-vous à la Mairie à 11 heures. La commémoration sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

-Notre assemblée générale aura lieu début décembre.

Club du Bois És Fènes

-La reprise de nos activités a eu lieu jeudi 4 septembre à 14 heures à la salle 100 avec toujours autant de participants et surtout la même ambiance.

-Grand succès pour notre grand loto du jeudi 7 septembre. Les plus chanceuses ex-aequo (Maryvonne Salmon de Ploubalay et Josiane Belin d'Hénanbihen) se sont partagé le bon d'achat de 500 euros.

Autres gagnants :

-Claudine Rey d'Hénanbihen : bon d'achat de 400 euros,

-Marie-Thérèse Lominé de Jugon-les-Lacs : bon d'achat de 300 euros,

-Nicole Béliard de Pluduno : vélo

-La dernière sortie de l'année a été « De corps nus au Tronchet » le jeudi 12 septembre.

Accueil et visite unique et passionnante chez un héli-culteur, projection de photos d'élevage spécifique de ces petits animaux méconnus (escargots), visite (commentée par le propriétaire) de l'exploitation et des différents stades de travail de la production à la croissance, de l'hibernation et pour finir... aux produits cuisinés en frais, congelés et conserves.

L'après-midi, visite à Bazouges sous Hédé et le site des 11 écluses, Larigan et son magnifique château, Lanhélen et son jardin de granit. Cette sortie a été très appréciée de l'ensemble des participants.

Les prochaines manifestations du Club :

-Jeudi 14 novembre : Loto du Téléthon.

Ouvert à tous, à 14 heures. Ouverture des portes à 12 heures.

1,50 € le carton, le 7ème gratuit et de nombreux lts. Gâteaux offerts, buvette.

-Samedi 16 novembre : Concours de belote à 14 heures à la salle polyvalente.

Engagement : 4 € par personne.

Lot de viande à tous les participants. Crêpes, buvette.

-Mercredi 11 décembre : potée à la salle polyvalente à 12 heures. Prix : 10 € pour les adhérents, 18 € pour les non-adhérents.

Réservations au 02 96 84 16 76 ou 02 96 84 21 70 avant le 7 décembre.

-Samedi 14 décembre : Concours de belote à 14 heures. Engagement : 4 € par personne.

Lot de viande à tous les participants. Crêpes, buvette.

-Jeudi 26 décembre : Bûche de Noël offerte à toutes les personnes qui le désirent. Réservation si possible aux numéros habituels.

Joseph LAINE, Président

A.P.E

➤ Bureau de l'Association des Parents d'Élèves (APE)

Pour l'année 2013/2014 :

- Président : Vincent CHESNAIS
- Vice-Présidente : Rozenn LEBORGNE
- Trésorière : Isabelle HEURTEL
- Trésorière adjointe : Alix CHOLLET
- Secrétaire : Séverine GAUTIER
- Secrétaire adjointe : Nathalie ROBERT

➤ Calendrier des principales manifestations

Dates	Opérations
11 novembre 2013	Braderie des P'tits Bouts
20 décembre 2013	Après-midi festif pour Noël
10 janvier 2014	Galette des Rois
Janvier ou février (date à définir)	Opération photos
7 février 2014	Vente plats à emporter
Mars ou avril (date à définir)	Repas de l'association
29 juin 2014	Fête de l'école
5 juillet 2014	Assemblée générale et pique-nique

Nous continuerons à œuvrer dans le même sens au profit des enfants.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur aide lors de nos manifestations et comptons sur eux pour cette nouvelle année scolaire !

Le bureau de l'APE

Amicale Bouliste

RECTIFICATIF

Composition du bureau au 3 juillet 2013

- Président : Eugène BALAN
- 1ère Vice-Présidente : Madeleine LODIEL
- 2ème Vice-Président : Jean-Claude MORIN
- Trésorier : Jean POILVET
- Trésorier Adjoint : Patrick DONCK
- Secrétaire : Francis SORGNIARD
- Secrétaire Adjoint : Yves BALAN
- Membres : Pierre DEPARTOUT
André PICARD
Jacqueline MORIN
Simone DEPARTOUT
René DEPARTOUT
Marcel BELIARD
René HAMONIAUX
Louis BARBOT
Raymonde COATENTIEC

CHALLENGE D'HIVER

2ème mardi de chaque mois

- 12 novembre 2013
- 10 décembre 2013
- 14 janvier 2014
- 11 février 2014
- 11 mars 2014

Dernier concours d'hiver.
2 concours régionaux sont prévus.



Hermine du Guébriant Omnisports

Section Forme et dynamisme

* La gym méthode pilates

Technique de renforcement musculaire, sans saut, choc ou impact, ni mouvement violent, permettant de corriger et améliorer votre posture, de détendre les muscles raides et de tonifier tous les groupes musculaires en profondeur.

Cours de 1 heure le lundi à 18h30 à la salle polyvalente (tapis de sol indispensable).

Cotisation à l'année : 120 euros comprenant une licence EPMM sport pour tous.

Contact : Annie NICOLAS au 06 23 06 65 98

Ou hermine-forme-dynamisme@laposte.net

Section Gymnastique

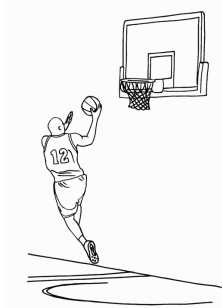
NOUVEAU

Pour les enfants de 5 à 10 ans, les cours ont débuté.

Venez rejoindre les filles et les garçons
le mercredi après-midi de 13h30 à 14h30
A la salle polyvalente de Pluduno

Section Basket

La nouvelle saison est sur les rails. Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir de nombreux poussins et babies à tel point qu'il a fallu scinder en deux le temps d'entraînement de ces catégories.



Les nouveautés de cette année :

- création d'une équipe séniors masculins 2,
- création de deux équipes juniors (U20) M. et F.
- accueil de « mini-babies » (à partir de 3/4 ans)

=> Nous recrutons dans toutes les catégories à partir de Benjamins.

Contact : Alex au 02.96.84.21.77

Christine et Cie au 02.96.80.47.11

Rappel des horaires :

- mercredi 14h-15h30 : poussins débutants
15h30-17h : poussins - minimes/benjamins
- vendredi 19h30-21h : séniors F et juniors F
21h-22h30 : seniors M et juniors M
- mardi 17h30-18h30 et samedi 9h45-10h30 : mini-babies.

Comité de jumelage

10ème MARCHE DE LA ST NICOLAS

Organisé par le Comité de Jumelage et la Commission Animation communale.

Pour fêter cette grande occasion, présence exceptionnelle de nos amis alsaciens accompagnés de « La Cordina », ensemble de 40 musiciens et danseurs qui animeront le marché et la Soirée Alsacienne du samedi soir.

Programme :

Samedi de 14h à 18h et Dimanche de 10h à 18h :

-Exposition-vente par les artistes locaux et alsaciens,

-Animation musicale

-Vin chaud

Samedi à 16h : Visite de St Nicolas

 Friandises pour les enfants.

Samedi à 18h : Vin d'honneur

Samedi à 20h30 : SOIREE ALSACIENNE

-Choucroute

-Animation par « La Cordina »

-Prix : 10 euros

-Réservations :

*Danièle : 06.86.95.23.39

*Catherine : 02.96.83.73.83

*Roland : 06.65.73.09.75

APPEL A BENEVOLES

Pour les personnes qui seraient intéressées pour participer à la décoration de la commune et à la confection de jardinière, rendez-vous le mercredi 27 novembre à 9h30 au presbytère.

Marché de la Saint Nicolas Expo des artistes locaux

Le Marché de la St Nicolas, c'est aussi l'exposition de nos artistes locaux.

Les personnes intéressées pour exposer (avec possibilité de vente) sont priées de s'inscrire avant le 15 novembre en mairie (02.96.84.13.79) ou auprès de Brigitte Rousseau (02.96.84.07.17).

Nous vous attendons nombreux afin de faire de ce week-end une réussite !

État Civil

NAISSANCE :

Le 18 août 2013, à Dinan, Jules BINET
Le 1er septembre 2013, à Dinan, Enzo SAËZ



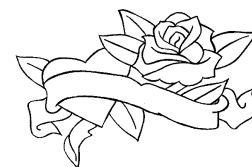
MARIAGE :



Le 21 septembre, de Stéphanie ROLLET, 9 rue des Châtaigniers, Pluduno
Et de Jonathan TOUFFET, 9 rue des Châtaigniers, Pluduno

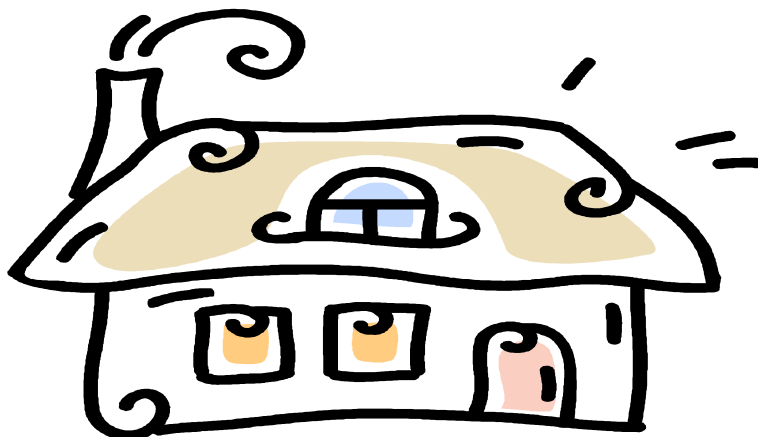
DECES :

Le 23 août 2013, de Madame Isabelle CRETON, à l'âge de 48 ans,
Le 5 septembre 2013, de Madame Marie RAFFRAY, à l'âge de 88 ans



Permis de construire et autorisations soumises à publication accordés

BABOULENE Colette	Maison individuelle	Lot. Chateaubriand
LE GONIDEC Sébastien		
Et DENIS Vanessa	Maison individuelle	Lot. Chateaubriand
RICARD Olivier		
Et LETONTURIER Dominique	Maison individuelle	Lot. Chateaubriand
SIMON Jean-Claude	Agrandissement	27 rue des Acacias
FAVRAY Maryse	Terrasse	16 avenue des Erables
LEMETAYER Gérard	Garage + Véranda	La Ville Echet
RONDEL Dorian		
Et REHEL Céline	Maison individuelle	La Grosserais
CARADEC Lionel	Garage + Clôture	14 rue des Acacias
ROUSSEL Sébastien		
Et JAGUEUX Marie-Line	Maison individuelle	Lot. Chateaubriand



Mairie

Mairie de Pluduno

13 rue Chateaubriand
22 130 PLUDUNO



☎ : 02.96.84.13.79
☎ : 02.76.01.31.12
✉ : pluduno-mairie@wanadoo.fr
🌐 : www.pluduno.fr

Horaires d'ouverture

de la mairie :

- Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
- Jeudi : fermée toute la journée
- Samedi : de 9h à 12h

Permanences des élus

☎ Monsieur Michel RAFFRAY, maire : le lundi de 9h à 10h30 et le samedi de 10h30 à 12h00
☎ Les adjoints sont disponibles sur rendez-vous

Recensement militaire

Il est obligatoire pour tous les jeunes (garçons ou filles) l'année de leurs 16 ans, entre leur anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. **Une pièce d'identité et le livret de famille** sont nécessaires à l'inscription.

Une fois cette dernière validée, une attestation est remise à l'adolescent. **Sans cette attestation, il n'est pas possible de passer un concours ou examen d'Etat** (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...).

Tickets de cantine

La vente de tickets aura lieu à la mairie de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h, aux dates suivantes :

Lundi 4 novembre
Lundi 18 novembre
Lundi 2 décembre
Lundi 16 décembre



INFORMATION

Il sera toujours possible, pour les personnes ne pouvant se déplacer le lundi, d'acheter des tickets le samedi suivant la vente, de 9h à 12h.

Les menus sont téléchargeables sur notre site internet : www.pluduno.fr (rubrique « restaurant scolaire »).

AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDEE EN DEHORS DES HEURES FIXEES

Chèques sport 2013/2014 : Pour bouger sans se ruiner !

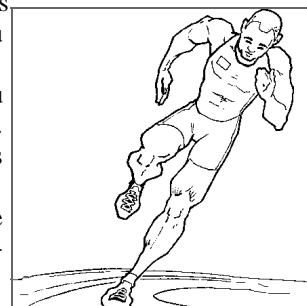
La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque Sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport.
Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis maintenant six ans un Chèque sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2012/2013, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis le 1er juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes



Conseil Général - Aides aux études

Nature de l'aide	Conditions	Montants en fonction des revenus familiaux	Délais de dépôt
PRÊTS AUX ETUDIANTS*	Le prêt est destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée en Côtes d'Armor. Il est remboursable à compter d'un an après la fin des études du bénéficiaire. L'indice d'actualisation applicable est de 1,5% par an et par prêt . Un maximum de 5 prêts peut être accordé au cours du cursus étudiant.	500 € ou 1 000 € ou 1 500 €	Avant le 31 mars de chaque année
AIDES AUX COLLEGIENS	Collégiens dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor.	200 €	
PRIME A LA MOBILITE INDIVIDUELLE*	Cette aide est accordée aux jeunes lycéens ou étudiants cotesdarmoricains effectuant un stage d'étude obligatoire ou une scolarité à l'étranger de plus de 4 semaines.	De 150 € à 1 200 € <small>Selon la durée et le pays</small>	Avant le départ

*Le bénéfice des prêts et aides à la mobilité individuelle est étendu à :

- toute formation supérieure ouvrant droit à rémunération annuelle si celle-ci est inférieure à 53% du SMIC ;
- toute formation à caractère sanitaire et social conventionnées et accessibles à des diplômés de niveau V, dès lors qu'aucune autre aide publique n'est perçue pour ces études.

Pour tout renseignement et retrait des dossiers, contacter Isabelle VUYLSTEKER au 02.96.80.00.93

Maison du Département Dinan,
7 rue Victor Schoelcher, CS 96370,
22106 DINAN Cedex
02.96.80.00.80

Les dossiers sont également téléchargeables sur le site <http://cotesdarmor.fr/> rubrique citoyenneté - L'éducation - Les aides aux études.

Possibilité de simulation de l'aide en ligne dans la rubrique E-services.

Restos du coeur

La campagne d'hiver 2013-2014 des RESTAURANTS DU CŒUR commencera fin novembre partout en France.

Pour le centre de Matignon, elle débutera le jeudi 28 novembre au centre, situé près de la déchetterie, ZA du chemin vert, et se poursuivra :

-chaque jeudi de 14h à 16h15 pour les personnes bénéficiaires qui résident à Pluduno.

Des inscriptions préalables à l'ouverture seront assurées :

-le mercredi 13 novembre de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

-le jeudi 14 novembre de 9h à 11h30,

Au centre des Restos.

Les bénéficiaires voudront bien profiter de ces 3 demi-journées pour s'inscrire de préférence à ces dates.

En effet, l'afflux lors de la première distribution étant massif, cela risque de retarder les dossiers et la dotation alimentaire. Les éventuels demandeurs devront, obligatoirement, se munir des justificatifs nécessaires à l'évaluation de leur situation.

Il est bien entendu que les personnes bénéficiaires qui ne se seraient pas présentées lors de ces deux journées, ne pourront recevoir le jour de la première distribution qu'un simple colis de dépannage ne correspondant pas à une dotation normale.

Nous précisons, en outre, que nous acceptons les dons de toutes natures, qu'il est possible de déposer le mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h (horaires de décembre à mars).

Contact : 02.96.80.52.91



Pôle fruitier de Bretagne

Initié en 2009 par l'association Les Mordus de la Pomme, le Pôle Fruitier de Bretagne a été créé fin 2011. Le projet, porté par la CODI (Communauté de Communes de Dinan), est financé par la Région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association Cœur Emeraude (porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude).

Le Pôle fruitier de Bretagne a 4 missions essentielles :

-l'inventaire des variétés fruitières patrimoniales,

-la conservation des variétés patrimoniales

-l'étude des caractéristiques des variétés

-la valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes.

Le Pôle fruitier de Bretagne œuvre aujourd'hui sur l'ensemble de la Région Bretagne et a pour vocation de fédérer les acteurs bretons de la filière fruitière (associations, professionnels, laboratoires...) et de sensibiliser le grand public à la richesse fruitière bretonne et à la disparition des vergers.

Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger. Présents dans les haies, ils ont parfois disparu lors des remembrements. Beaucoup de vergers ont également disparu avec l'urbanisation.

La diversité fruitière bretonne, estimée à 6000 variétés, représente un potentiel important dans la réponse aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, résistance aux maladies...) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : prévenez-nous! Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

Renseignements :

Guillaume LEPETIT

Pôle Fruitier de
Bretagne

Maison de la Rance

Quai Talard - Port de

Dinan

22100 LANVALLAY

02.96.87.73.42

www.polefruitierbretagne.fr



Calendrier des Fêtes

NOVEMBRE

Samedi 9 Novembre

Loto
F.N.A.C.A.

Dimanche 10 Novembre

Repas
Val d'Arguenon Football

Lund 11 Novembre

Braderie des p'tits bouts
A.P.E

Jeudi 14 novembre

Loto du Téléthon
Club du Bois-es-Fènes

Samedi 16 novembre

Concours de belote
Club du Bois-es-Fènes

Dimanche 17

Novembre
Salon du livre
Culture et Loisirs



DECEMBRE

Week-end des 30 novembre et 1er décembre

Marché de Saint Nicolas
Comité de Jumelage

Samedi 7 décembre

Soirée repas et danses bretonnes
Culture et Loisirs

Mercredi 11 Décembre

Repas de fin d'année
Club du Bois-es-Fènes

Samedi 14 Décembre

Concert de Noël
La Rose des Vents

Samedi 14 Décembre

Concours de belote
Club du Bois-es-Fènes

Vendredi 20 Décembre

Arbre de Noël de l'École privée

Vendredi 20 Décembre

Arbre de Noël de l'École
publique
A.P.E



Solen Val

Dimanche 24 novembre 2013

Jacques BARBAUD
« Jacques BARBAUD chante Brel »

CHANSON FRANÇAISE

A partir de 17h

17€/14€

Age conseillé : Tout public

Durée : 1h30 environ

Voilà déjà 35 ans que Jacques Brel a tiré sa révérence. Pour l'occasion, Jacques Barbaud, accompagné de trois musiciens (piano, accordéon et contrebasse) reprend les classiques du Grand Jacques.

Samedi 14 décembre 2013

Compagnie Les Enfants Perdus
« Joyeux Noël en grève »

THEATRE

A partir de 20h30

17€/14€

Age conseillé : Tout public à partir de 6 ans

Durée : 1h15 environ

« Joyeux Noël en grève » est un conte de Noël des temps modernes, une histoire où imaginaire et réalité, rire et émotion se mêlent pour le plus grand plaisir d'un large public familial. Par la compagnie Les Enfants Perdus. A voir dès 6 ans.



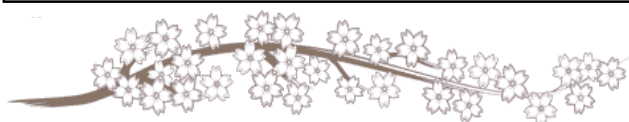
<http://www.solenval.fr>

Retrouver la salle de spectacles SolenVal sur Facebook !

COLORIAGE



Infos Pratiques



Numéros utiles

Atelier municipal 02.96.84.31.83

Salle Polyvalente/
Omnisports 02.96.84.08.78

Accueil périscolaire 02.96.84.27.51
(7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45)

Ecole publique Magellan 02.96.84.12.54

Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc
Maternelle (rue du Val) 02.96.84.14.15
Primaire (rue de Guébriant) 02.96.84.11.93

Déchetterie

**Z.A de la route de Dinan
- 22130 Plancoët - 02.96.80.29.72**

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES!

☞ **du 1er février au 31 octobre**

- lundi de **9h à 12h**
- mardi, mercredi, vendredi & samedi de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
- jeudi de **14h à 18h**

☞ **du 1er novembre au 31 janvier**

- lundi de **9h à 12h**
- mardi, mercredi, vendredi & samedi de **9h à 12h** et de **14h à 17h**
- jeudi de **14h à 17h**

Mission Locale

⇒ en plus des permanences du conseiller référent les 1er et 3e jeudis du mois à La Corbinais à Plancoët...

⇒ un conseiller Emploi Mission Locale vous accompagne dans vos démarches **le jeudi matin dans les locaux de la cybercommune à Pluduno**. Prise de rendez-vous par téléphone à :

Mission Locale du pays de Dinan
52 rue du 10ème d'Artillerie - 22 100 DINAN
☎ : 02.96.85.32.67

Bibliothèque



Horaires :

Lundi : **16h30/17h30**
Mercredi : **14h/18h30**
Vendredi : **16h30 / 18h30**
Samedi : **11h-12h**

Adhésion annuelle :

2 € par adulte
1 € par enfant

Tel : 02.96.84.27.51

Vacances scolaires 2013-2014

Toussaint	Du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre
Noël	Du vendredi 20 décembre au Lundi 6 janvier
Hiver	Du vendredi 28 février au lundi 17 mars
Printemps	Du vendredi 25 avril au lundi 12 mai
Été	Vendredi 4 juillet

Conformément au calendrier ministériel afin de respecter les 36 semaines légales de cours, les élèves de l'académie travailleront 4 demi-journées supplémentaires à savoir : Le mercredi 13 novembre et le mercredi 11 juin 2014 toute la journée.
Il n'y aura pas classe le vendredi 30 mai 2014 (Pont de l'Ascension).